

**Arrêté du Maire  
A176\_2018**

**PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION  
SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR UNE BATTUE ADMINISTRATIVE DE  
REGULATION DU SANGLIER**

**Le Maire d'Allinges,**

**Vu** le code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants, L2122-21 ;

**Vu** le Code de la Route ;

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L 427-1 et suivants ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DDT-2018-1732 du 22 octobre 2018 ordonnant des battues administratives de régulation du sanglier sur les communes d'Allinges, Perrignier, Margencel et Orcier.

**CONSIDERANT** que les sangliers causent des dégâts importants sur le territoire des communes d'Allinges, Perrignier, Margencel et Orcier et compte tenu d'une surdensité locale ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

Le samedi 03 novembre 2018 de 13h00 à 17h00, Monsieur Joël DEMIERRE, lieutenant de la louveterie, sera autorisé à organiser une battue Administrative du chemin de Chante Merle jusqu'au centre équestre secteur des Fleysets sur la commune d'Allinges.

**ARTICLE 2**

La circulation des véhicules et des personnes sera interdite du chemin de Chante Merle jusqu'au centre équestre secteur des Fleysets durant cette intervention.

**ARTICLE 3**

Cette battue Administrative sera sous le contrôle et la responsabilité technique de Monsieur Joël DEMIERRE, lieutenant de la louveterie, qui sera chargé de la signalisation.

**ARTICLE 4**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 5**

M. Joël DEMIERRE, lieutenant de louveterie,  
M. le Directeur des Services Départementaux,

M. Le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie,  
M. Le Commandant Gendarmerie de Bons en Chablais  
M. Le Maire de la Commune,  
sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Allinges, le 02/11/2018

Le Maire,

François DEVILLE



Copie sera adressée à :

- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Thonon-Les-Bains
- Monsieur Le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Thonon-Les-Bains
- Monsieur Le Directeur des Services Départementaux